

L'HOMÉLIE, FORME PLÉNIÈRE DE LA PRÉDICATION

BIEN que l'Eglise n'ait jamais omis d'affirmer l'importance de l'homélie adressée au peuple au cours de la messe¹ et qu'elle n'ait pas cessé de la pratiquer, l'article 52 de la Constitution sur la liturgie remet singulièrement en valeur cette forme de prédication en affirmant son caractère d'acte liturgique².

Le mouvement de restauration liturgique des dernières années a bien mis en lumière l'importance de l'annonce multiforme et continuelle du salut que contient le culte chrétien. Le résultat le plus visible de cette évolution apparaît dans une célébration renouvelée de la « Liturgie de la Parole » à la messe. Lectures bibliques, chants des psaumes ou des hymnes, prière des fidèles ou du célébrant constituent, chacun à sa manière, une transmission et une expression du message révélé.

Mais l'insertion de la prédication dans ces rites de la Parole pose aux pasteurs et aux théologiens un certain nombre de questions. Les unes sont d'ordre pratique et concernent surtout l'art de l'homélie : comment faire une homélie ? Quelle forme et quel contenu faut-il lui donner ? De nombreux articles et documents ont été publiés ces derniers temps sur ce sujet³.

1. *Code de Droit canonique*, c. 1344, § 1 : « Les dimanches et autres fêtes d'obligation, c'est le devoir propre de chaque curé d'annoncer la Parole de Dieu au peuple, par l'homélie habituelle, à la messe où il y a d'habitude le plus de peuple. » Cette prédication est différente de la catéchèse aux adultes qui est prescrite au canon 1332.

2. « L'homélie par laquelle, au cours de l'année liturgique, on explique à partir du texte sacré les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne est fortement recommandée comme faisant partie de la liturgie elle-même. »

3. Voir A.-M. ROCUET, *Homélie et Prédication pastorale*, Préface à *Notre Foi*, coll. « L'Esprit liturgique », 18, Paris, 1963. On relira aussi avec profit Ch. RAUCH, *Qu'est-ce qu'une homélie ?* dans LMD, 16 (1948), p. 34, et G. CHEVROT, *Réflexions à la suite de quelques essais de prédication liturgique*, dans LMD, 5 (1946), pp. 34-59.

Cependant une interrogation plus profonde est sous-jacente : L'homélie constitue-t-elle une forme spécifique de la prédication chrétienne ? Se distingue-t-elle, d'une part, de l'annonce missionnaire qui doit susciter ou réveiller la foi, et, d'autre part, de la catéchèse qui doit éclairer et fortifier cette foi ? Ou bien n'est-elle que le prolongement dans la liturgie des diverses manières de transmettre la Parole, que l'on adapte au mieux à l'auditoire présent ?

La question n'est pas purement théorique. En effet, si l'homélie est un type de prédication autre que l'évangélisation et la catéchèse, certains pasteurs, sachant combien ceux qui sont là, à la messe, ont encore besoin d'entendre annoncer Jésus-Christ comme Sauveur, et combien ils ont besoin d'être instruits des vérités fondamentales de la foi, seront en droit de se demander si leur devoir, au lieu de faire une homélie, n'est pas plutôt de prêcher le salut ou d'enseigner le Credo et la morale.

On sait que le Droit Canon prescrit, également mais séparément, la catéchèse et l'homélie. Ces dispositions se réfèrent à une situation pastorale dans laquelle il était possible de rassembler les fidèles pour la catéchèse en dehors de la messe du dimanche. Ces réunions sont devenues de plus en plus exceptionnelles et elles groupent surtout les plus fervents des fidèles, mais non ceux qui ont le plus besoin d'être instruits. Aussi l'usage s'était-il répandu — souvent sanctionné par les statuts synodaux — d'utiliser le sermon de la messe du dimanche pour donner une catéchèse sur le Credo, la morale et les sacrements. La restauration de l'homélie liturgique met en question cette organisation de la prédication. On s'en est justement préoccupé et beaucoup de solutions et de plans ont été proposés pour intégrer dans l'homélie le contenu du catéchisme.

Notre but n'est pas ici de trancher ce débat ni de proposer des solutions concrètes à cet important problème pastoral. Mais ce problème a besoin d'être éclairé et approfondi par des études, encore trop peu nombreuses, sur la vraie nature de l'homélie.

La présente contribution à cette recherche voudrait montrer que l'homélie est une annonce plénière de la Bonne Nouvelle, qui suppose et contient les autres formes de prédication, sans les supprimer ni les suppléer, mais qui, en raison de son caractère liturgique, constitue une forme originale et spécifique de la transmission de la Parole de Dieu.

Dans une première partie nous rappellerons les divers

éléments qui permettent de situer l'homélie et de la caractériser comme de l'extérieur. Nous exposerons dans une seconde partie son dynamisme interne et les axes sur lesquels l'homélie développe son active transmission de la Parole de Dieu.

I

1. *L'homélie et les autres formes de la prédication.*

Pour annoncer le salut à des incroyants ou à des catéchumènes, on ne fait pas, normalement, une homélie. De même, faire une homélie n'est pas la seule manière de prêcher aux baptisés. Certaines formes de prédication sont comme antérieures à l'homélie. D'autres la complètent et la prolongent.

Bien qu'aucune classification des diverses formes de la prédication ne s'impose de manière indiscutable, on est généralement d'accord pour distinguer deux formes fondamentales de la transmission de la Parole⁴ logiquement antérieures à l'initiation chrétienne (et donc à l'homélie liturgique) :

a) *L'évangélisation* proprement dite (le « kérygme », selon le sens strict qu'on donne généralement en France à ce mot). C'est la première annonce de la Bonne nouvelle du salut adressée au non-croyant en vue de la conversion et de la foi en Jésus-Christ Sauveur. Son contenu est essentiellement Jésus, Dieu fait homme, mort et ressuscité. Mais sa forme est des plus variables; elle emprunte les diverses formes de langage accessibles à ceux auxquels elle s'adresse.

b) *La catéchèse* proprement dite est destinée à ceux qui sont convertis et ont la foi en Jésus-Christ. Elle a pour but de transmettre le contenu de révélation. Elle emprunte pour cela la forme d'un enseignement systématique dont le Symbole est la base.

En raison des diverses caractéristiques qui vont suivre, l'homélie ne peut se ramener ni à l'évangélisation ni à la catéchèse proprement dite, qui gardent leur originalité. La chose reste vraie même si l'évangélisation doit s'adresser à des baptisés peu croyants ou des adultes qui doivent com-

4. D. GRASSO, *Evangelizzazione, Catechesi, Omilia. Per una terminologia della predicazione*, dans *Gregorianum*, 42 (1961), pp. 242-267.

pléter ou refaire leur instruction. L'homélie suppose la foi et une certaine information de la foi.

A côté de la prédication homilétique, la transmission de la Parole aux baptisés revêt un certain nombre de formes, plus ou moins définies, mais qui ne se confondent pas avec elle : De l'explication publique de l'Écriture Sainte (prédication continue sur un livre de la Bible, cercles bibliques) à l'exhortation spirituelle sous toutes ses formes; de l'éducation chrétienne donnée par les parents et les maîtres jusqu'à l'homélie monastique; enfin de la « mystagogie », ou explication des sacrements et des rites, faite en dehors de la liturgie jusqu'à celle que l'on insère dans la célébration elle-même. Chacune de ces formes a un accent particulier (enseignement, exhortation, etc.). Toutes sont plus restreintes que l'homélie. La plupart ont d'ailleurs lieu en dehors de l'action liturgique de la messe.

2. *L'homélie est une partie intégrante de la Liturgie de la Parole.*

La Constitution sur la liturgie déclare que l'homélie « fait partie de la liturgie elle-même » (art. 52).

A la différence du kérygme, qui va chercher l'homme là où il est, et de la catéchèse, qui peut avoir ou non un certain cadre rituel, l'homélie est un « acte vraiment liturgique, puisqu'il ne fait qu'un avec les lectures dont il prolonge l'efficacité et qu'il est expressément prévu dans les livres liturgiques⁵ ».

A la différence, aussi, de la mystagogie, qui peut intervenir au cours des rites mais n'est pas liée aux lectures, et de l'exhortation spirituelle, qu'on peut faire à certains moments de la liturgie, l'homélie s'intègre organiquement dans le déroulement de la liturgie de la Parole, après les lectures bibliques et les chants qui les accompagnent, avant la Prière Universelle des fidèles et la conclusion du célébrant.

D'une certaine manière, l'homélie est le sommet d'une montée dans le processus liturgique de la transmission de la Parole de Dieu : l'épître est d'abord lue simplement par un lecteur; puis, dans le psaume, l'assemblée répond au psalmiste, prenant à son compte la Parole; à l'évangile, le diacre entoure la proclamation de solennité (procession, alléluia, encens, acclamation); alors s'avance le célé-

5. A.-G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, Paris, 1961, p. 118. Cet aspect a été bien développé par J. LECLERCQ, *Le Sermon, acte liturgique*, dans LMD, 8 (1946), pp. 27-46 (reproduit dans *La Liturgie et les Paradoxes chrétiens*, « Lex Orandi », 36, Paris, 1963, pp. 205-216).

brant qui vient « rompre le pain de la parole », afin que l'Écriture entendue soit assimilée par tous et par chacun à sa mesure, avant de rejaillir en Prière Universelle et d'être réalisée dans l'eucharistie.

Aucune autre forme de prédication n'est à ce point engagée, entre l'Écriture et le Sacrement, dans le passage du Seigneur au milieu de son peuple.

3. *Adressée aux membres de l'assemblée eucharistique.*

Bien que les catéchumènes soient membres de droit de l'assemblée pour la liturgie de la Parole et que de simples auditeurs puissent y être admis, l'homélie s'adresse à l'assemblée liturgique, qui est d'abord composée de fidèles. Ces fidèles sont des « initiés », c'est-à-dire des baptisés — normalement évangélisés et catéchisés — agrégés au Corps de l'Église et habilités au culte.

Il ne s'agit pas là d'une pure distinction juridique; ni non plus du simple fait que les baptisés, étant supposés informés des principales données de la foi, sont mieux préparés intellectuellement à saisir ce que dira le prédicateur. Il s'agit surtout d'une réalité mystique qui change radicalement la situation de l'auditeur par rapport au message qui lui est adressé. Les fidèles ont reçu le Saint-Esprit avec la plénitude de ses dons. Leurs oreilles ont été ouvertes pour entendre la « Parole de Dieu » et non seulement le langage humain des faits rapportés et des idées exposées. Les baptisés sont en relation personnelle avec le Père, par le Fils, dans l'Esprit. La grâce est en eux agissante et la Parole doit non seulement les interpeller et les éclairer, mais les transformer et les conduire, par la Pâque eucharistique, jusqu'à la communion à la Personne du Verbe.

La conscience de cette réalité mystique doit inculquer à l'homéliste une autre attitude de prédicateur qu'à l'apologète qui cherche à persuader, au missionnaire qui provoque à la conversion, au catéchiste qui doit instruire, ou au moraliste qui entend réformer les mentalités. Plus que tout autre, l'homéliste doit compter sur l'Esprit Saint répandu dans ces baptisés et confirmés que va bientôt nourrir l'eucharistie.

4. *Par le prêtre, ministre des mystères.*

Bien que la fonction missionnaire et catéchétique soit résumée dans l'évêque, cependant tout baptisé doit témoi-

gner de sa foi et annoncer l'Évangile; d'autre part, laïcs ou clercs auxquels l'Église en confie la charge peuvent, compte tenu de leur compétence, transmettre la catéchèse. L'homélie, elle, est « un commentaire hiérarchique et vivant, apannage de l'évêque et du prêtre, aussi réservé à l'Ordre que l'eucharistie elle-même : il ne repose pas sur la science personnelle du prédicateur, mais sur une grâce propre à la célébration publique par l'Église du mystère de la Parole de Dieu⁶ ». C'est un même « pain descendu du ciel » que la Parole d'en-haut et la chair du Fils. L'unité de ces « deux tables » apparaît dans la célébration de la messe, non seulement dans les rites, mais aussi dans le ministre auquel l'Église confie de célébrer le quasi-sacrement de la Parole et le sacrement de l'eucharistie.

5. *A partir des textes d'Écriture, lus ou chantés.*

Il ne va pas de soi que toute prédication chrétienne doive partir expressément du texte écrit de la Bible. Le kérygme s'appuie volontiers sur les événements ou les grands problèmes de la vie humaine pour annoncer la résurrection du Christ. La catéchèse, tout en se fondant sur l'Écriture inspirée, présente le contenu de la Révélation dans un ordre qui lui est propre. Au contraire, c'est une caractéristique de l'homélie de s'articuler sur les lectures scripturaires de la liturgie.

Les fidèles, en effet, ont eu les oreilles ouvertes et ont reçu le Saint-Esprit pour entendre l'Écriture comme Parole de Dieu. C'est pourquoi on lit directement, dans la liturgie, le texte inspiré. Celui-ci reste, pour les baptisés comme pour l'Église, le signe privilégié et permanent du Verbe de Vie qu'on n'a jamais fini d'accueillir et la Parole par laquelle on doit toujours se laisser juger.

Mais parce que l'Église seule lit divinement et interprète correctement l'Écriture inspirée, cette lecture et cette interprétation ne sont pas livrées à chacun en particulier. La Parole est lue et expliquée dans l'assemblée, où le Christ est présent et agit, en vertu d'un ministère et dans une action mystérique.

Ainsi la lecture scripturaire et l'explication homilétique se complètent et se conditionnent l'une l'autre. Elles forment un couple qui ne devrait pas être séparé : toute prédi-

6. N. MAURICE-DENIS BOULET, dans A.-G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, p. 345.

cation trouve dans l'Écriture sa source et sa règle; toute page d'Écriture appelle son actualisation vivante dans le peuple assemblé, et pour lui.

6. *Dans le genre d'un entretien familial.*

Le mot « homélie » signifie d'abord compagnie, puis conversation, entretien familial. C'est ainsi que Jésus ressuscité s'entretenait (*homilein*) avec les disciples d'Emmaüs (Lc 24, 14) et avec les Apôtres.

L'homélie n'est pas un cours d'exégèse philologique, historique, littéraire ou typologique, sur le texte de l'Écriture. Ni une leçon de théologie dogmatique ou morale ou sacramentaire. Ni un sermon à grand effet pour morigéner ou convertir. Ni un simple fervorino, ou a fortiori un exercice rhétorique ou oratoire. Elle peut jouer librement sur tous ces claviers. Mais le pasteur qui fait l'homélie est d'abord un ami parlant à des amis qu'il connaît et qu'il aime, afin de les aider, de les éclairer, de les fortifier, de les « édifier » dans la Parole de salut qui est le Christ.

Il n'y a pas *un* genre littéraire de l'homélie, ni une seule bonne manière de faire homélie. Cette prédication manifeste une grande souplesse.

L'homélie peut exploiter les textes lus ou chantés, soit en les suivant pas à pas, soit en les choisissant, soit en les regroupant. Elle peut aussi s'inspirer plus largement du mystère du jour ou du temps liturgique reflétés dans l'Écriture.

D'autre part, elle doit, par hypothèse, s'adapter à l'auditoire, à ses besoins et à sa capacité, à son langage et à sa culture, à son milieu de vie humain et chrétien, à ses points forts ou à ses points faibles.

L'homélie exprime le souci du Pasteur qui connaît et aime la Parole de Dieu, qui connaît et aime son peuple.

II

Faire l'homélie consiste à communiquer aux participants de la liturgie, de manière aussi claire et efficace que possible, la Parole du salut.

Ce n'est pas là un acte simple. Le dynamisme de la prédication homilétique ne s'arrête pas, par exemple, à la

transmission de notions; il tend encore à établir une communion vivante entre le croyant et le Verbe de vie. L'homélie doit déployer la puissance multiforme du « langage de Dieu dans l'homme ».

On peut distinguer, dans cet acte du langage de la foi, quatre axes sur lesquels se déploie l'homélie. Les deux premiers sont d'ordre noétique : avertir (« Il se passe quelque chose de divin ») et informer (« Qu'est-ce qui se passe »); les deux derniers sont d'ordre pragmatique : faire que la vie se conforme à l'information reçue, ce qui suppose une relation personnelle et mystique au Sauveur. A ces quatre composantes de la communication humaine par signes (dont fait partie le langage parlé) : avertissement, information, assujettissement, communion, correspondent quatre dimensions de la prédication : annonce (kérygme), enseignement (didascalie), exhortation (paraclèse), communion (mystagogie).

Bien que l'homélie puisse mettre l'accent sur l'une ou l'autre de ces valeurs et que la troisième soit plus typique de son genre oratoire, elle les intègre toutes nécessairement. C'est pourquoi l'homélie est, pas nature, une prédication totale.

1. *Manifester l'actualité de la Bonne nouvelle du salut.*

A la synagogue de Nazareth, Jésus, après avoir lu le passage d'Isaïe 61, ayant roulé et rendu le livre, tandis que tous les yeux étaient fixés sur lui, dit : « Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture » (Lc 4, 11). Tel est le premier objectif de toute homélie : Ce qui vient d'être annoncé de l'histoire du salut est réalisé pour moi « aujourd'hui », si je crois. Ainsi fait Philippe avec l'eunuque éthiopien, sur la route de Gaza, à partir d'Isaïe 53 (Act. 8, 35). C'est aussi un modèle d'homélie que le développement de l'Épître aux Hébreux sur le Psaume 94 : « Aujourd'hui, puissiez-vous écouter sa voix » (Hebr. 3, 7 — 4, 11).

a) L'acte premier de l'homélie est donc un appel à la foi dans le Christ Sauveur, vivant et agissant *hic et nunc* dans son Église assemblée par la proclamation de l'Évangile.

Dans « Évangile », il y a « nouvelle ». L'homélie doit, chaque fois, manifester la nouveauté de l'événement de salut se réalisant par le Seigneur « qui vient » sauver son peuple. De même qu'il a guéri le paralytique, nourri les

foules, ressuscité Lazare, etc., de même aujourd'hui le Christ me pardonne mes péchés, me nourrit de son Pain, m'associe à sa Pâque, etc.

Ainsi l'homélie récupère la première des formes de la prédication : l'évangélisation. Elle garde toujours et nécessairement un aspect « kérygmatic » . Mais c'est pour elle un tremplin et elle ne s'y arrête pas. Elle veut seulement que, d'entrée de jeu, la Parole soit reçue comme « Parole de Dieu », accompagnée « de puissance, d'Esprit Saint et d'assurance » (1 Thess. 1, 5), dans un contexte de foi où Dieu agit.

b) Le ministre qui transmet cette Parole, apparaît dès l'abord comme « envoyé » de Dieu, « apôtre », prophète parlant non point en son nom mais au nom de Dieu, avec l'autorité de l'Eglise. « Nous sommes en ambassade pour le Christ, dit Paul. C'est comme si Dieu exhortait par nous » (2 Cor. 5, 20).

c) Bien qu'elle s'adresse en principe à des croyants, l'homélie doit toujours et d'abord réveiller leur foi et susciter à nouveau leur conversion, afin qu'ils accueillent le message « non comme une parole d'homme, mais comme ce qu'elle est réellement, la Parole de Dieu » (1 Thess. 2, 13).

2. *Dégager la signification des faits et des paroles — bibliques et liturgiques — à la lumière de toute l'histoire du salut.*

Il ne suffit pas d'affirmer, dans l'homélie, l'actualité de l'événement du salut. Il faut encore exposer en quoi consiste ce salut, quel en est le contenu, et le chemin. Or, la Révélation nous est faite dans des réalités humaines : faits d'histoire et miracles, discours et paraboles, coutumes et rites, etc. qui constituent un ensemble de signes à déchiffrer, dans la foi, par l'intelligence. Ainsi procède Jésus, au soir de Pâques, avec les disciples d'Emmaüs : « Commençant par Moïse et par tous les Prophètes, il leur expliquait dans toutes les Ecritures, ce qui le concernait », afin qu'ils comprennent comment le Christ devait « souffrir pour entrer ainsi dans sa gloire » et saisissent ainsi la vraie signification des événements de la passion (Lc 24, 25).

a) L'homélie comporte donc un enseignement. Elle garde un aspect catéchétique. Mais au lieu de procéder selon un plan préétabli, comme fait le Symbole, elle part de l'Ecriture, pour l' « interpréter ». Elle explique les faits et les paro-

les, les images et les mots, montrant comment ils sont un langage divin, c'est-à-dire un moyen de communication réelle entre les hommes et les réalités invisibles.

Mais, pour dégager cette signification des faits passés ou des paroles scripturaires et pour montrer comment ils nous concernent aujourd'hui, il est nécessaire de les replacer dans l'ensemble de l'Economie, c'est-à-dire de toute l'histoire du salut. Cette manière de faire n'est autre que la typologie, qui s'attache à découvrir les analogies de « situation » sous la diversité des figures. Ainsi dans le Déluge, dans l'Exode, dans la passion de Jésus, et dans le sacrement de baptême, une même situation est vécue : celle de l'homme voué à la mort par le péché et rendu à la vie par la puissance de Dieu. Un même grand symbole de descente-remontée nous permet de saisir comment, à chaque instant de notre existence, nous vivons cette situation baptismale et pascale. A toutes les étapes de l'histoire du salut : figures prophétiques de l'Ancien Testament, accomplissement dans la vie de Jésus, sacrements de l'Eglise et vie chrétienne, aboutissement eschatologique, la même réalité pascale est à l'œuvre. Mais c'est précisément par la diversité des signes du langage destinés à nous révéler cette réalité, que nous en découvrons peu à peu la richesse éclairante et que notre vie trouve son sens dans cette histoire.

Ce serait une erreur de croire que la méthode typologique caractérise l'âge des Pères de l'Eglise ou qu'elle est réservée à des spécialistes. Elle est la forme fondamentale de la prédication chrétienne, de même qu'elle est le langage ordinaire de la liturgie. Le mystère du Royaume de Dieu n'est annoncé et réalisé qu'en signes visibles, et en signes d'histoire du salut.

Notons que l'exposé typologique, pour partiel qu'il soit dans son point de départ, est toujours global dans sa visée. A partir de n'importe quel fait ou parole scripturaire, de n'importe quelle image (Lumière, Temple, Pasteur) il est possible et légitime d'atteindre à la plénitude du message. Car, dans le Verbe incarné et les sacrements de l'Eglise, tout signe conduit à la totalité du mystère. Une prédication homilétique qui emploie ce langage n'est donc pas limitée dans son objet. Comme le sacrement, elle est à la fois, même en peu de mots, mémoire de toute l'histoire sainte, présence de toute la vie de l'Eglise et anticipation du Royaume à venir.

b) Le prédicateur de l'homélie apparaît ici comme un Maître (didascale, docteur) qui enseigne le langage humain

de Dieu en ce monde et tire du trésor de l'Écriture des choses à la fois anciennes et toujours nouvelles. Il achemine de la lettre à l'esprit, des faits à leur signification, du visible à l'invisible, du terrestre au céleste.

c) Bien que catéchisé, le fidèle a toujours besoin de sonder les inépuisables richesses du Verbe de Dieu et de saisir toute sa vie dans la lumière de la Révélation.

3. *Appliquer la doctrine à la vie des fidèles et faire mettre la Parole en pratique.*

Expliquer et faire comprendre n'est pas le tout de l'homélie, ni même son objet le plus caractéristique. Elle vise surtout à ce que l'auditeur mette la parole en pratique, comme l'eunuque, ayant entendu Philippe, dit : « Qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? » Saint Paul dit du prophète qu'il « édifie, exhorte, encourage » (1 Cor. 14, 3).

Au regard de la tradition, la prédication homilétique a toujours mis fortement l'accent sur l'exhortation⁷. Justin, décrivant la synaxe chrétienne, observe qu'après les lectures, « celui qui préside fait un discours pour avertir et exhorter à l'imitation de ces beaux exemples » (1 Ap. 67). Et Origène, bien que didascale, dit comme homéliste : « Ce n'est pas le moment de commenter, mais d'édifier l'Église de Dieu et de remuer les auditeurs inertes et nonchalants par les exemples des saints et les explications mystiques » (*In Gen.* 10, 5).

a) L'homélie doit provoquer la réponse vivante des croyants à la Parole qui a été annoncée. Comme il n'y a point d'alliance sans loi, la manifestation du Seigneur appelle le service, et la Révélation veut l'obéissance de la foi. La Parole de Dieu justifie qui l'accueille et condamne qui la refuse.

Toute prédication homilétique est donc, pour ceux qui l'écoutent, l'occasion de vérifier si leur vie est conforme à l'Évangile. L'homélie est nécessairement une prédication « engagée », provocante, à la fois menaçante pour le péché et réconfortante pour la foi. Elle n'est point un discours « sur » le Royaume, mais une révision de vie évangélique. Ainsi, comme on le répète toujours, doit-elle être concrète, atteindre la vie quotidienne des fidèles. Elle use d'exemples vécus et d'images parlantes pour obliger, comme les paraboles, à prendre position.

7. Ph. ROUILLARD, art. *Homélie*, dans *Catholicisme*.

b) Ici le prédicateur devient un témoin du Royaume. Il ne se contente pas de transmettre une doctrine de vie, il inculque une manière de vivre. Pour reprendre les mots de Paul, il exhorte, menace, corrige, encourage, console. Pour cela, il s'appuie sur la force de l'Esprit Saint. Il montre la grâce à l'œuvre dans l'Eglise, qui supporte la persécution, qui transforme et sanctifie le pécheur, qui vit de la charité du Christ. Il n'est pas indifférent que le prédicateur-témoin soit lui-même persécuté pour le Christ, en lutte avec le péché du monde et image de la charité surnaturelle. Car Dieu « accrédite ses envoyés comme les derniers des hommes » (1 Cor. 4, 9) et les prédicateurs de la Croix sont des crucifiés vivants (2 Cor. 4, 7-15; 6, 4-10).

c) Car l'auditeur fidèle, bien que baptisé et saint, reste pécheur et faible, soumis à la tentation, à la cupidité, la vanité et l'orgueil du monde. La Parole doit sans cesse l'aider à s'en déprendre et introduire en lui son glaive à double tranchant pour tailler et émonder, pour purifier et fortifier.

4. *Introduire au sacrifice eucharistique dans la communion au Seigneur.*

On n'a pas fini de transmettre la Parole de Dieu quand on a annoncé un événement, enseigné une doctrine et exhorté à la mettre en pratique. Prêcher c'est, en définitive, communiquer Dieu lui-même. Le terme de la parole échangée, c'est la communion des personnes dans le dialogue. L'aboutissement de la prédication, c'est la communion au Père, par le Fils, dans l'Esprit.

Or, cette communion à la vie de Dieu qui me parle ne s'opère que dans la participation à la mort et à la résurrection de son Fils, et par l'union à son sacrifice spirituel. Ce mystère de communion dans la Pâque du Christ est la réalité même de l'eucharistie à laquelle est ordonnée toute la liturgie de la Parole et dans laquelle elle trouve son accomplissement.

a) La note la plus caractéristique de la prédication homilétique, c'est d'appartenir à l'action eucharistique. Intégrée dans la liturgie de la messe, elle est, comme toute la liturgie, « mystère », c'est-à-dire signe efficace, à sa manière, de l'action invisible. Comme tous les signes sacrés — et de manière privilégiée en raison de son importance — elle doit acheminer les fidèles jusqu'au cœur du mystère du

culte, où le Christ total s'offre à son Père. Elle opère cela conformément à sa nature de signe-parole, qui devient ici mystagogie et consolation.

En tant que mystagogie, l'homélie doit conduire, comme par la main, jusqu'à l'illumination des réalités cachées, jusqu'à la rencontre personnelle du Seigneur agissant dans le sacrement.

En tant que consolation — la « consolation des Ecritures » —, elle rend présent le Christ ressuscité venant « consoler » les siens, comme il fit au jour de Pâques pour Madeleine, les disciples d'Emmaüs et les Apôtres.

C'est pourquoi l'homélie ne se contente jamais d'homologuer les figures de l'Écriture à la seule vie des fidèles. Elle montre toujours comment les faits annoncés et les paroles dites sont réalisés dans le repas sacrificiel qui va suivre. Déjà elle introduit dans l'eucharistie. Quand viendra la communion — où souvent le chant reprend une parole de l'évangile — la Parole sera scellée dans sa pleine lumière. L'actualité kérygmatique initiale est devenue mystère.

b) Le prédicateur homéliste, bientôt célébrant de l'eucharistie, est déjà ici, d'une certaine manière, sacrificateur et prêtre par sa parole même, qui doit « consacrer dans la vérité » (Jn 17). Grâce à l'Esprit qui conduit à la vérité tout entière, la prédication tire déjà une efficacité de la parole sacramentelle qui va suivre.

c) Sanctifiés par la Parole, qui est le Christ souverain Prêtre, les membres du Christ sont conduits à la Pâque, qui les fait entrer toujours plus avant dans la consommation du mystère d'unité et de communion.



Après la parole sacramentelle, forme suprême de l'annonce des *mirabilia Dei* parce qu'efficace de ce qu'elle proclame, mais forme la plus « sommaire » dans son expression, l'homélie liée aux lectures scripturaires représente, dans la liturgie, la forme la plus pleine de la transmission du message.

L'homélie est la prédication totale. Elle récupère les formes de prédication antérieures à la liturgie, évangélisation et catéchèse, pour approfondir la foi et l'intelligence de la foi. Elle met l'accent sur l'exhortation à faire passer la parole en pratique, non point par l'exposé d'un code de morale, mais en vertu des exigences internes de la Parole

de Dieu. Elle vise enfin à faire entrer plus intimement dans le mystère pascal par la communion au sacrifice de la Parole incarnée.

L'homélie est la prédication liturgique par excellence. Elle s'inscrit entièrement dans l'action rituelle, et par le ministre qui la prononce, et par les fidèles assemblés auxquels elle s'adresse. Elle part de l'Écriture qui a été lue liturgiquement, pour introduire dans le mystère eucharistique et conduire au sacrement.

L'homélie est un acte pastoral du Christ qui, par le ministère du prêtre, rompt le pain de la vraie vie au peuple des croyants, dans la puissance et la patience de Dieu, avec la force et la douceur de l'Esprit. Elle ne craint pas de s'adapter à la capacité des plus petits, mais ne redoute pas d'annoncer les plus hauts mystères, parce qu'elle croit à l'efficacité de la Bonne nouvelle et à l'action de la grâce dans le cœur des croyants.

J. GELINEAU, s. j.